

<http://clg-alfred-de-musset-patay.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article644>

# L'infirmierie

- Direction-Administration - Infirmierie -

Date de mise en ligne : vendredi 30 août 2019

Date de parution : 30 août 2019

---

**Copyright © - Tous droits réservés**

---

### **L'infirmierie est ouverte aux horaires suivants :**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 08h00 - 17h00

### **L'infirmière scolaire a plusieurs missions :**

- accueil des élèves pour soins de première nécessité. Attention : une consultation infirmière ne peut se substituer à une consultation médicale, les problèmes de santé datant de plusieurs jours doivent être pris en charge médicalement par la famille (ex : blessure au foot pendant le week-end, douleur persistante depuis deux jours)  
Rappel : sauf urgence ou prise de traitements sur ordonnance, les élèves doivent se présenter à l'infirmierie aux récréations, aux intercours, et sur la pause méridienne, le but étant qu'ils ratent le moins de cours possible.
- écoute et relation d'aide
- entretiens de suivi, à la demande de l'élève, ou de l'infirmière, ou d'un membre de la communauté éducative
- suivi des élèves à besoins particuliers (PAI PAP PPS, ou élèves ayant des traitements sur prescription médicale, hors PAI)
- dépistage infirmier (dépistages 6eme obligatoires)
- rôle dans la protection de l'enfance, et aide aux familles en difficultés sociales
- rôle dans l'éducation à la santé en individuel (lors des entretiens avec les élèves et leurs familles) et en collectif (lors de la mise en place d'actions d'éducation à la santé)
- gestion des évènements traumatiques (intervention au sein des cellules de crise)
- rôle de prévention concernant les maladies transmissibles en milieu scolaire